L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 21 OCTOBRE 1888.

L'Orphéon Français.

Bien des sociétés musicales ont sombré ici, et il faut le regretter vivement, car tous ces essais tendaient à servir la cause de l'art. Elles renaîtront, nous l'espérons bien ; des temps meilleurs luiront, qui leur donneront toutes les conditions de développement, de prospérité.

L'Orphéon Français, lui, est resté debout au milieu de tant de chutes, et la marche progressive qu'il suit, est un présage de succès sérieux, de durée. Association d'amateurs, les Orphéonistes n'étalent pas de prétentions qui leur pourraient nuire ; c'est en simples et modestes amateurs qu'ils se présentent au public, auquel ils offrent sans cesse des soirées musicales et dansantes complimentaires. Ils sont heureux quand leurs invités récompensent par des bravos les efforts qu'ils font pour les progrès ; quand on leur témoigne que ces progrès viennent, sont venus.

L'Orphéon Français a pour directeur musical—depuis quelque temps déjà—M. Geo. L. O'Connell, musicien, par tempérament et par étude, qui s'est pleinement consacré au cercle dont il a pris charge.

Grâce à sa sollicitude, qui porte le double cachet du professeur compétent, de l'ami dévoué, les voix sont recherchées, trouvées, cultivées, mises à leur place ; le répertoire s'est agrandi, les *répétitions publiques* et les concerts se sont multipliés.

Ce n'est pas tout, M. O'Connell a introduit à l'Orphéon Français plusieurs améliorations heureuses ; il a jeté les bases d'un orchestre dont le cadre s'élargit peu à peu ; il a fondé une première classe de solfège dont les bons effets se sont déjà fait sentir au sein du club, et enfin il ouvrait, il y a trois mois environ, une seconde classe de solfège pour les enfants et qui aujourd'hui compte dix-huit élèves, très empressés au travail, dont aucun n'a jusqu'ici trompé l'attente du professeur.

Si bien que désormais on peut faire partie de l'Orphéon Français dès l'âge de dix ans et jouir de tous les privilèges de celui-ci ; soit en appartenant au groupe des enfants, qui constituent la classe juvénile de solfège, soit en figurant au rôle des membres réguliers.

Nous écrivions plus haut que nul de ces petits élèves n'a trompé l'attente de M. O'Connell ; le public de jeudi prochain pourra en juger par lui-même.

En effet ceux-ci chanteront un chœur à deux voix. *La Estudiantina*, composition très coquette, très colorée, d'un caractère tout aimable, que nos lecteurs connaissent parfaitement d'ailleurs.

Le programme de cette prochaine soirée est comme suit :

ENSEMBLES.

Les Martyrs aux Arènes, L. de Rille, par les membres de l'Orphéon ; *Dolores*, (paroles et arrangement de Geo. L. O'Connell), Waldteufel, par les membres de l'Orphéon, avec accompagnement de l'orchestre de l'Orphéon ; *Martha et Stradella*, Coon, par l'orchestre de l'Orphéon ; *Estudiantina*, Lacome, exécutée par la classe de solfège d'enfants de l'Orphéon ; *Les Enfants de Paris*, en quatuor, Adam, par H. Desmares, M. Maumus, Aristide Alcatore, E. Lobeigt ; *La Reine de Chypre*, "Tous [illegible]", Halévy, duo chanté par MM. Maumus et Alex Lazare ; *Au Clair de la Lune*, duo pour violons, de Farcheux, joué par MM. G. Rucci et H. Wertmann, Jne.

SOLOS.

Les Myrtes sont flétris, Faure, par M. S. Cohen ; *Les Sapins*, Pierre Dupont, couplets chantés par M. E. Lobeigt ; *L'Anglais embarrassé*, chansonnette de Denoche, chantée par M. L. Etard ; *Le Bal Masqué*, Verdi, scène chantée par M. Alex. Lazare ; *Le [illegible]*, chansonnette de Rayna, chantée par M. Geo. Olivier ; *Souvenir*, [illegible], de Bériot, exécuté par M. G. Ricci ; "*[illegible] mais*," romance de Deoza, chantée par M. Maumus.

Directeur musical, M. Geo. L. O'Connell.

On commencera à 8 [illegible].

Concert.

Le *Women's [illegible]* donnera vendredi prochain, 26 oct., dans une soirée musicale et dramatique au bénéfice de son Département de charité. Le principal objet de cette association, digne de tout appui, est d'organiser des travaux permanents qui permettent d'occuper les femmes dans le besoin et les soustraire à une condition souvent humiliante, où elles dépendent de la seule charité. La présence d'un pareil objet [illegible] des ventes promptes et nombreuses. C'est ce [illegible] qui a permis de composer un joli programme [illegible].

On jouera une comédie [illegible] dont la distribution ne nous est pas encore connue [illegible].

Nous n'avons pas vu non plus le programme [illegible] qui [illegible] très variés. On entendra, entre autres, une toute jeune fille, Mlle [illegible], élève de Mme [illegible] et dont on nous dit grand bien.

Mlle Augusta [illegible] chantera la valse de *Mireille*, [illegible] de Gounod. Voix [illegible] nous rapporte [illegible].

On entendra aussi Mme Pauline Bianche, dans un morceau du *Pré aux Clercs*, avec accompagnement de violon, par M. Guillaume Ricci. Mmes [illegible] Brand ; MM. Kernion, [illegible].

Nous nous faisons un devoir de recommander ce concert sans réserve, dont la pensée est faite pour éveiller toutes les sympathies et nous serions heureux de les voir à ce concert [illegible].

Prix d'entrée 25 cents. On commencera à 7 heures et demie.

Nos remerciements pour les [illegible] qui nous ont été adressées.

Académie de Musique.

La représentation d'adieu de M. Roland Reed a définitivement lieu aujourd'hui. Pour cette dernière soirée la direction a changé le programme : *Cheek* prendra la place de *Woman Hater*.

On le sait, *Cheek* est une comédie vaudeville qui revient souvent dans le répertoire de M. Reed. Il en tient le principal personnage avec cette abondance native d'effets comiques, qui lui ont si vite gagné une réputation.

C'est là une de ces pièces où l'auteur laisse beaucoup à la fantaisie de ses interprètes ; les acteurs peuvent y donner libre carrière aux excentricités ; nous n'avons pas besoin de rappeler que M. Roland Reed sait en trouver et des meilleures.

Après demain mardi M. Robert Mantell, que nous n'avons pas vu depuis trop longtemps, commence son engagement. Il paraîtra dans le rôle d'Auguste Pitou du drame *Monbars*, dit l'affiche ; de *la Dame de St Tropez*, disons-nous.

Cette pièce de d'Ennery est l'une des plus populaires du populaire et éminent dramatiste. Et si M. Robert Mantell l'a choisie pour reparaître devant le parterre de la Nouvelle-Orléans, c'est que ce personnage de Pitou est l'un de ceux où sont mises en vive lumière ses qualités : énergie, sentiment, esprit d'analyse qui sait grouper les divers éléments d'une figure, afin de constituer un tout, une unité.

Dimanche, 28 octobre : *The Streets of New York*—*Les Rues de New York*, drame de Frank Kilday.

Théâtre St. Charles.

Les genres divers se succèdent rapidement au St. Charles : mélodrame, drame, tragédie, comédie-vaudeville. Aujourd'hui c'est la féerie qui entre en ligne : *Zozo, la Reine des Fées*.

Si le public aime les ouvrages qui frappent l'esprit, qui causent les fortes émotions, il affectionne aussi ceux qui frappent les yeux. *Zozo* est l'un de ceux-là. Qui dit féerie, du reste, dit aussi grand spectacle, et celui qu'on nous annonce sera complet.

Grand Opera House.

La troupe Hallen et Hart donnera ce soir sa représentation d'adieu ; toujours *Later on*, bien entendu ; puisqu'il est convenu — et nous le déplorons pour notre part — que les compagnies américaines voyageuses peuvent aller et venir, une année, des années entières même, avec un seul et même ouvrage pour tout bagage.

Relâche toute la semaine ; réouverture dimanche 28 octobre, pour la rentrée de Mlle Minnie Maddern.

CHANT ET PIANO.—On trouvera chez M. Werlein : *Kolo*, jolie polka de W. J. Voges et *Le Soir*, mélodie d'Ambroise Thomas, paroles de Michel Carré. Composition rêveuse, distinguée.

MAISON L. GRUNEWALD & CIE.—La maison Grunewald vient de recevoir les deux morceaux suivants : *Birthday March*, de F. T. Baker, et *The song for me*, romance, paroles de J. Endersohn, musique de Michael Watson.

COQUELIN.

N'est-ce pas que ce nom même sonne comme une note comique ? Du reste, celui de qui l'a reçu le comédien auquel je viens aujourd'hui, n'avait rien à démêler avec l'art.

C'était un simple et honnête boulanger de Boulogne-sur-mer, qui veillait béatement à ses fournées et ne rêvait guère théâtre pour son fils Constant, qui lui vint en l'an de grâce 1841, le 23 janvier.

De cet art il voulut même le détourner : il ne lui désirait que l'auréole des cuissons réussies. Mais la voix intérieure chuchotait déjà ; cette voix ; vous savez, qui persiste et qui, après avoir parlé bas, s'élève, grossit et finit par un train d'enfer. Le jeune gars l'entendait, l'écoutait même et très complaisamment.

Or cette voix, à laquelle rien ne pouvait imposer silence, l'entretenait d'un monde absolument opposé à celui des miches de papa ; il avait la vision attrayante d'une rampe flamboyante, d'un royaume de carton, aux transformations infinies, un royaume dont il serait peut-être un jour ; d'un peuple de sujets, massés dans une salle étincelante, et saluant sans cesse de bravos sa chère Majesté : le théâtre en un mot !

Il y avait loin de ces enchantements là aux réalités, inexorablement les mêmes, du pétrin.

Et l'enfant rêveur, devançant les temps, avait dans sa tête juvénile, mais bouillante déjà, résolu de sortir de ce pétrin.

Le père qui, en fin de compte, était une nature excellente, le père qui aimait cet intelligent bambin, en était fier déjà pentant [illegible] un beau jour à cette vocation persistante, et il consentit à ce que son fils essayât de cette voie où tout semblait le pousser.

Seulement il mit une condition à son consentement : c'est que celui dans le [illegible] n'aurait pas sur les planches, [illegible] à la boulangerie, il [illegible].

Donc [illegible] gagna son procès, obtint [illegible] était expédié à Paris.

La [illegible] dont je parle [illegible] tout [illegible] de frapper [illegible] à la grande porte. Ce fut celle du [illegible] devant lui. Regnier [illegible] longtemps [illegible], quitta pour jamais [illegible], pour se voir [illegible] à sa classe du Conservatoire, où [illegible] bien des sujets brillants.

Au Conservatoire Coquelin entra, non sans avoir essuyé certaines rebuffades au cours de l'examen d'admission. Mais Régnier était là, qui avait deviné et qui [illegible] grain.

Cette [illegible] fut pas longue. Coquelin [illegible] avait tous ses [illegible] au concours de 1860, il remportait le second prix. Et quelle [illegible], direz-vous peut-être.

Mais attendez ! C'était là un affectueux tour de son professeur. Régnier qui pressentait le grand artiste, avait gagné sur l'esprit du jury, décidé unanimement à décerner le premier prix au jeune homme et avait obtenu qu'on accordât seulement le second à son protégé, afin de le décider à demeurer une année de plus au Conservatoire, pour perfectionner [illegible] beau talent dont [illegible].

Oh ! Coquelin était trop pressé du désir de [illegible] cette raison. Il [illegible] son profession [illegible] le 7 décembre 1860 [illegible] Théâtre Français [illegible] rôle de Gros-René. Un [illegible] succès n'eut pas [illegible], mais [illegible] la conquête [illegible], et après trois années, un répertoire [illegible] Coquelin, [illegible] 23 ans, devint sociétaire de la Comédie Française, le premier [illegible] conteste, et la [illegible] était en 1864.

[illegible] de suivre cette [illegible] infatigable à travers les [illegible], Petit Jean, les Mascarille, [illegible], les Figaro, les Scapin, [illegible] *Le Gentilhomme pauvre*, *Jean Baudry*, [illegible], *Gringoire*, [illegible] Cette revue sera [illegible] à passer.

Aussi, [illegible] Coquelin est maintenant aux Etats-Unis et je conserve l'espoir qu'il ne les quittera point sans visiter la Louisiane, sans jouer à la Nouvelle-Orléans, cette terre où il retrouvera tant de reflets de la France et où, mieux que partout ailleurs sur notre continent, il pourra apprécier les finesses d'un jeu qui peut être comprises, exigent qu'on connaisse aussi celles de la langue française. S'il nous vient, ce sera un [illegible] cette personnalité qui est une des plus saillantes, à coup sûr, de la scène contemporaine.

Quelques mots seulement sur elle.

Quand Coquelin arriva, du premier bond, à la Comédie Française, celle-ci était dans toute sa splendeur : les royautés de l'art y [illegible] et en vérité, un beau spectacle que celui de ce jeune [illegible] se faisant si vite une place parmi ces maîtres redoutables ! C'est que la nature avait [illegible] la porte facile à l'étude ; l'art avait été vite [illegible] par ce franc tempérament qui avait eu la fortune de trouver le meilleur des guides. Un Montrose, mais un Montrose, modernisé encore, revivait en lui ; le théâtre retrouvait un maître dans cet emploi des grands valets, dont la tenue commande tant et tant de qualités.

Qui a vu Coquelin, ne le peut jamais oublier. C'est, à vrai parler, le théâtre incarné.

Le physique est pétillant d'esprit ; ce nez lui-même, ce nez y ajoute je ne sais quel piquant, quelle allure, avec sa forme de trompette au pavillon recourbé. Du sarcasme, et comme un éclat de rire dans ces ailes aux larges hiatus.

L'œil est tout plein de clartés, de ce vif argent qui caractérise la diction, le geste, le jeu du justement célèbre comédien. L'enseigne du diable au corps. La voix claire, supérieurement menée, a des intonations qui s'élancent, piquent comme flèches ; l'articulation est irréprochable ; pas un mot qui ne porte, pas une intention qui faiblisse ; tous, toutes cinglent, vont au but. Les traits succèdent aux traits mordants, incisifs.

Je rappelais plus haut les " grands valets " ; Coquelin y est en effet un modèle. Mais que vous seriez donc loin du fait, si vous concluiez de ce que je viens d'écrire qu'à cette joyeuse lignée là se borne le répertoire de l'artiste.

Le sentiment, la sensibilité sont aussi de la partie chez lui. Le cœur bat rondement en lui. Quand il le veut, il sait remuer profondément un auditoire.

L'enthousiasme bout aussi en cette nature spirituelle, alerte, pétulante, diverse ; je n'en voudrais pour preuve que le feu avec lequel il disait des poésies patriotiques pendant la guerre franco-prussienne. Il y avait du Tyrtée dans ces élans ; ces succès là ne sont pas ceux dont il est le moins fier.

Du reste, sa tournée aux Etats-Unis lui vaudra de pouvoir laisser libre carrière à la mobilité, à la diversité de son talent.

Il y abordera, en effet, certains rôles, pour la première fois ; c'est ainsi que, plus heureux que le public de Paris, nous le verrons dans *Don César de Bazan*, *La Dame aux Camélias* et aussi *Les Surprises du divorce* et *Tartufe*.

Coquelin ne se contente pas de produire ces multiples effets qui sont bien siens ; il ne se présente à la scène que quand la composition de son rôle est complète. Comme Fleury, l'un des artistes qui, au siècle passé, illustrèrent le plus la Comédie Française, il fouille encore et encore son personnage jusqu'à ce qu'il en ait trouvé tous les détails, tout l'ensemble, toute l'extériorité ; aussi quand il paraît à la rampe, rien ne manque au type ; il est là entier, vivant, l'une frappante ressemblance.

J'attendrai, je l'avoue, avec toute l'impatience de mes souvenirs et de mon admiration, ce splendide comédien, qui décidément a bien fait de quitter la boulangerie paternelle. Du reste, son exemple devait être bientôt suivi par son plus jeune frère, Cadet, comme on l'appelle souvent.

Lui aussi céda aux séductions du théâtre ; lui aussi eu a connu les succès. Seulement Cadet s'appelle aussi Coquelin, et voilà ! le nom est difficile à porter, à soutenir ; l'éclat de l'aîné a causé fréquemment l'éclipse du puîné.

Ainsi vont les choses de ce monde ! L'honnête boulanger, qui ne voulait pas d'un comédien dans sa famille, en a eu deux. Mais il a dû aisément s'en consoler ; car, pour n'avoir pas mis la main à la pâte, tous deux n'en ont pas moins du pain sur la planche.

L. PLACIDE CANONGE.

L'Opéra.

Mme et M. Maugé seront probablement ici aujourd'hui même ; nous pourrons donc bientôt publier le tableau de troupe complet. Ce que nous en savons déjà, nous atteste que la direction a mis tout en œuvre afin d'atteindre son but ; c'est-à-dire rendre graduellement à notre scène lyrique française le rang qu'elle occupa durant tant d'années.

Notre théâtre figurait alors, chez les agents parisiens, parmi les théâtres de première classe ; en avoir été le pensionnaire était un titre. Ces temps sont en train de revenir ; c'est du moins la pensée qui dirige tous les efforts de la présente administration.

De nombreuses sympathies attendent ici Mme et M. Maugé ; sans doute ces sympathies là se traduiront vite d'une façon tangible, par un abonnement comme on en réalisait autrefois.

Des réparations se poursuivent à l'Opéra. Nous n'avons jusqu'ici rien vu par nous-même, mais on nous dit que les peintres sont à l'œuvre, que tous les tapis se renouvellent ; que des sièges sont remplacés, d'autres modifiés, rembourrés, pour le mieux du confort ; que la rampe n'aura plus cette taquinante élévation qui empêchait de bien suivre une danseuse par exemple ; et qu'aux secondes on donnera une pente mieux calculée, grâce à laquelle les spectateurs, même du rang le plus reculé, domineront la scène.

Toutes améliorations indispensables et qui, n'en doutez pas, ne contribueront pas peu à décider beaucoup de ceux que le souvenir d'une salle, quelque peu dépenaillée, tenait encore dans l'hésitation.

Théâtre Faranta.

Les deux dernières représentations des Minstrels McCabe et Young ont lieu aujourd'hui—à midi et le soir.

Demain début, au Faranta, de la troupe lyrique enfantine qui a parcouru récemment bien des Etats voisins, en y obtenant des succès incontestés.

Troupe intéressante, dont nous avons eu l'occasion de parler ici, la saison dernière, et qui, depuis, s'est accrue, comme personnel, comme répertoire. Elle jouera *La Mascotte*, *Mikado*, *Girofle Girofla*, *Fatinitza*.—Prochainement, représentations par le Godyear, Cook & Dixon's Company.

—Le Courrier des Théâtres de la *Gazette de France* annonce que Mme Marie Protat (autrefois de l'Opéra de la Nlle-Orléans) vient d'être engagée aux Nouveautés, de Paris, pour y créer un rôle dans une nouvelle comédie en 3 actes : *Mimi*, de MM. Hippolyte Raymond et Maxime Boucheron.

Le journal de modes dit : "Improved Standard Patterns" du mois de novembre vient d'être reçu et est en vente au bureau Singer, rue du Canal 185. Toute personne achetant des patrons pour une somme s'élevant à cinquante sous, recevra à titre gracieux, un exemplaire du "Standard Fashion Catalogue," valant 20 sous.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1888.
Indications—Pour la Louisiane : Beau temps plus froid dans la matin, plus chaud dimanche soir et lundi matin ; vents du sud.

Température du 20 octobre 1888.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No. 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit.	Centigrades.
7 heures du matin	68	21
Midi	78	25
3 P. M.	76	24
6 P. M.	74	24

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Isaac Goldsmith à Mlle Sophie Gernsbacher
Arthur Abrams à Mlle Adele Rosenberg
Wm. Robertson à Mlle Patsy Green.
Wm. Jones à Mlle Priscilla Amos.

Naissances.

Mme F. Nicolas, un garçon.
Mme Wm. J. Brown, un garçon.
Mme Joseph Dufour, jumelles.

Décès.

James Patrick Russell 14 ans, 11 rue Annunciation.
Arthur Sere, 52 ans, coin des rues Claps et Mandeville.
G. B. Persenica 58 ans, [illegible].
Martha Dominguez 20 ans, 167 rue Villeré.
[illegible] 3 ans, 283 rue Marais.
Miss Mary C. Brown 80 ans, Nouvelle-Ibé[illegible].
Jean G. Frech 40 ans, 118 rue Prieur côté [illegible].
Mme Veuve H. B. Sayre 53 ans, 300 rue [illegible].

Diphthérie.
Les nouveaux cas suivants de diphthérie sont rapportés :
Coin des rues Lyons et Dryades deux cas ; 351 chemin du Bayou, Tonsburg, coin Claps et Elysian Fields, 694 Annonciation deux cas.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

John Berg à Winifred Scintella Cochran, femme de Julius Heintz, un terrain borné par les rues Marais, Urquhart, Union et Bagatelle, $700.

Lucy Barnett à Harry Laquée, un terrain borné par les rue Hôpital, Prieur, Roman et chemin du Bayou, $600.

Michael J. Deady à Alphonse O. Pesson, deux terrains bornés par les rues Calliope, Willow, Euphrasine à Clara, $450.

Succession de David Dolt à Jacob Schoen, un terrain dans le 3me district, borné par les rues Royale, Montégut, Clouet et Dauphine, $635.

Louisiana Homestead Association à John George Grillot, deux terrains bornés par les rues Espagne, Claiborne, Mandeville et Derbigny, $3000.

Jacques Edouard Georges Descamps à Walter J. Morton, un terrain borné par les rue Canal, White, Gasquet et Broad, $4700.

Mutual Building Homestead Association à Mme V. Marshall, un terrain borné par les rues Troisième, Short, Burthe et l'avenue Carrollton, $2700.

Ventes.—Vendu hier à la Bourse d'Encan :

Par Spear & Escoffier.

Une élégante résidence de famille, en briques, coin des rues Bourbon et Barracks, $2,800.

Cour Civile. — La succession de Mme R. G. Musgrove est ouverte.

Mme Cécile Bienvenu, Vve Benjamin Stille, contre Garic Stille pour $1000.

Cour Criminelle — Section A.—Wm. Adams, Sidney Megee et Aleck Megee sont accusés de recel.

Willis Johnson de vol avec effraction et A. Newell de vol.

Jos. Duprey, voies de fait, 10 jours.

Geo. Giles, 1 an de pénitencier.

Manuel Washington, port d'armes cachées, $2,50 ou 5 jours.

Johnney Reed, attaque à main armée, 10 jours de prison de paroisse.

Permis de bâtir.—Les permis de bâtir suivants ont été délivrés hier au bureau du voyer :

A M. Lafitteau, pour construire rue des Magasins entre Berlin et Napoléon, une maison double à deux étages. Entrepreneur—Wm. Maurray.

A Mme Levy, rue Prytanée entre Upperline et Robert, pour construire un cottage en bois. Entrepreneur—Wm. Maurray.

Pelican Homestead and Building Association.—Cette association a tenu sa réunion hebdomadaire jeudi dernier. L'élection annuelle des membres du bureau des directeurs aura lieu le mardi 6 novembre, de 7 à 9 h. du soir. Avis en sera donné dans l'*Abeille* et le *Picayune*.

Les personnes qui désirent construire feront bien de s'adresser au secrétaire, l'association pouvant disposer de plusieurs lots de terrain.

La série E est encore ouverte aux souscriptions.

Rixe.—Hier soir, à 4 heures 50, dans une cour située sur le derrière de la résidence de M. Amédée Druies, encoignure St-Louis et Bourgogne, une rixe a eu lieu entre les nommés J. Gonzalez et A. Livaudais. Les deux adversaires ont été blessés.

Gonzalez a blessé le premier Livaudais d'un coup de revolver au côté droit de la poitrine et a été blessé à son tour à la tempe droite. La balle qui l'a blessé a aussi atteint un nommé Joe Bonomo au côté droit, partie inférieure de la colonne vertébrale. Gonzalez et Livaudais ont été arrêtés et envoyés à l'hôpital ainsi que Bonomo.

Chambre de Commerce.—Depuis que M. H. Dudley Coleman a consenti à reprendre les fonctions de président de la Chambre de Commerce, il semble que celle-ci, sous une impulsion nouvelle, qui a sa source dans l'appui que chacun s'est décidé à donner à M. Coleman, soit résolue à entrer dans une voie de rapides progrès du meilleur augure pour le développement commercial de la Nlle-Orléans et de la Louisiane.

Une foule de projets sont à l'étude et parmi ceux dont on s'occupe le plus activement, viennent en première ligne, l'établissement d'une tannerie dans le Sud et l'exploitation des laines.

Le Dr L. Mitchell, l'obligeant secrétaire de la Chambre de Commerce, nous a communiqué à ce sujet quelques détails que nous ne croyons pas sans intérêt de reproduire.

En ce qui concerne la tannerie, un capital de $100,000 est déjà souscrit ; il est question de l'établir dans une ville du Sud et il serait très-possible que le choix favorisât la Nlle-Orléans. Une seule question reste à étudier avant de faire ce choix, celle des propriétés tannantes plus ou moins considérables des végétaux qui ont la propriété de renfermer l'acide tannique. Plusieurs de ceux-ci ont déjà été analysés, entr'autres la *Cammaigre*, une racine mexicaine qui affecte la forme et l'apparence d'une patate douce et en laquelle on a constaté la présence du tannin à raison de plus de 20 0\0. Ce tannin est étonnamment gélatineux, ce qui constitue, paraît-il, une précieuse qualité.

La *Mangrove* a été aussi soumise à l'analyse. C'est une plante très bizarre qui croît au sud de la Floride et ne pousse que dans l'eau ou les terrains humides.

Elle a de curieuses propriétés. Ainsi, une seule graine engendre une plante et les années suivantes, les branches de cette plante plongent pour donner naissance à de nouveaux pieds. C'est ce que l'on nomme une plante traçante. C'est à cause de cette propriété que l'on trouve la plante par grands amas, formant des îles de verdure sur les bancs de corail ou de madrépores qui avoisinent la côte de Floride. Les détritus qui flottent à la surface de la mer viennent s'échouer parmi ces plantes et forment une masse compacte qui peu à peu se solidifie et constitue une sorte de terre très propre au développement de la *mangrove*.

Le Dr E. Chapman, botaniste, dit que la plante pourrait être très avantageusement cultivée dans le delta du Mississippi.

Le Dr Albrecht dit qu'elle pousse sur les côtes des îles Chandeleur, et que l'on trouve beaucoup d'huîtres attachées à ses racines. L'analyse a prouvé qu'elle contient 31 pour cent de tannin.

La chambre de commerce attend encore une réponse de l'Arizona au sujet d'une autre plante, très riche aussi en tannin.

Relativement à la laine, la question n'a pas encore été sérieusement discutée. Cette industrie est au nombre de celles sur lesquelles il n'a été fait ici que peu ou point d'essais ; elle mérite cependant de tenir une place considérable, en raison des ramifications nombreuses qui s'y rattachent. De la fabrication de la laine surgissent une foule d'industries, de travaux secondaires qui emploieraient un personnel considérable.

Tout d'abord, le dégraissage, la teinture, la filature, le tissage, le foulage, les apprêts, etc. ; puis, considérant la question à un autre point de vue, tous les bénéfices que la Louisiane paie aux fabriques du Nord, demeureraient acquis à la contrée, sans compter l'avantage d'employer nombre de personnes actuellement inactives. Or, les laines du Texas se prêtent admirablement à cette fabrication, et les fabriques de la Louisiane les auraient aisément sous la main puisqu'elles sont expédiées journellement en quantités considérables, à destination des villes manufacturières du Nord.

La Louisiane pourrait alors s'ouvrir des relations avec les Etats voisins et même avec le Mexique.

C'est une question qui mérite toute l'attention de la Chambre de Commerce et dont l'importance est suffisamment démontrée par le chiffre de $300 000 qui représente la valeur de la laine expédiée annuellement dans le Nord.

On se souvient du succès des lectures données l'an dernier à la Salle Tulane sous les auspices de la Chambre de Commerce. Elles vont être reprises le 1er novembre et M. John S. Waters inaugurera la série par une lecture sur *les cyclones*.

Viendront ensuite :

M. Quintero—*Description de l'Amérique Centrale*.

M. Kerkham—*Le Service des Signaux*.

M. L. Stream—*Rapport entre la théorie et la pratique*.

Nous publions ci-dessous une lettre écrite hier par le secrétaire Mitchell au président de la Banque Nationale de la Louisiane pour obtenir une photographie de la banque. On sait que l'intention du président Coleman est de réunir dans le vaste local de la Chambre de Commerce qui se prête admirablement à ce projet, un grand nombre de photographies, tableaux, etc., représentant les monuments de la ville. On jugera mieux, du reste, de son but par la lecture de la lettre suivante :

Nlle-Orléans, 20 octobre 1888.
Au Président de la Louisiana National Bank, Nlle Orléans Lne.

Cher Monsieur,

Le président de la Chambre de Commerce, M. H. Dudley Coleman, m'a prié de vous informer de notre intention de faire représenter à cette Chambre les traits caractéristiques de la religion, de l'éducation, du commerce et de l'industrie de notre ville.

Afin d'atteindre ce but nous désirons obtenir des photographies des églises, des maisons d'éducation, des théâtres, des bourses, des banques, des clubs, des bâtiments commerciaux, de tout ce qui concerne notre navigation, etc. Afin que les visiteurs qui entreront dans notre local, puissent avoir un aperçu des caractères distinctifs de la Nouvelle-Orléans.

J'ai le plaisir de vous informer que nous avons déjà reçu plusieurs dons, consistant en peintures à l'huile et photographies, concernant les chemins de fer et diverses industries et que nous désirons y joindre une photographie de la Louisiana National Bank.

Dans l'espoir que vous aurez l'amabilité de me la faire parvenir, je suis votre dévoué serviteur.

D. L. MITCHELL,
Secrétaire.

Drainage.—Si l'argent est le nerf de la guerre, c'est aussi celui du drainage, celui sans lequel est compromis le succès de toute entreprise, quelles que soient ses autres chances de réussite. Voilà pourquoi la Nlle-Orléans, qui ne peut consacrer au drainage que des ressources très limitées, discute, sans jamais la résoudre, cette question qui revient toujours et sans cesse sans aboutir à aucun résultat pratique. Voilà pourquoi l'on draine toujours et l'on est toujours dans l'eau.

Si au lieu de dépenser de ci, de là, quelques milliers de piastres à des travaux dont toute trace disparaît souvent dans un quartier pendant que l'on entreprend de nouvelles améliorations dans un autre, si, disons-nous, on ne faisait que le strict nécessaire en attendant qu'une économie bien entendue, ou que tout autre moyen ait permis la réalisation d'une somme suffisante pour mettre à exécution celui des divers plans proposés qui semblerait réunir les meilleurs éléments d'un drainage sinon parfait du moins convenable et dont l'entretien plus facile ne serait pas la source constante d'une multitude de dépenses, la question serait résolue, et si le résultat n'était pas en tous points satisfaisant, on aurait au moins la certitude, ayant accompli le nécessaire, de ne pouvoir faire davantage. Persuadés que ce système de tâtonnements employé jusqu'ici ne produira jamais un bon résultat, les citoyens se sont groupés pour obtenir la solution tant désirée.

Ils ont adressé dernièrement au Conseil une pétition, que nous avons déjà publiée, et dans laquelle ils demandent que l'ouverture d'un scrutin soit ordonnée pour décider si oui ou non une taxe de 2 mills, pendant deux ans, et 1 1\|2 mill au dollar pendant les huit années suivantes, sera prélevée sur les contribuables. La somme provenant de cette taxe permettrait certainement d'entreprendre un plan quelconque et de le mener à bonne fin, à condition qu'un comité spécial veillât à l'emploi de l'argent.

La Chambre de Commerce, qui elle aussi s'intéresse à la question, va prendre cette initiative et demander au Conseil de nommer ce comité. Elle tiendra prochainement un meeting dont la date n'est pas encore fixée et qui sera exclusivement consacré à la discussion du drainage.

Les citoyens qui ont adressé au Conseil la pétition dont nous avons parlé plus haut, ont craint un instant que le nombre des signatures n'atteigne pas le chiffre de 10,000 exigé par la loi, mais ils sont maintenant rassurés à cet égard, car en fût-il ainsi, l'appui que leur donne la Overflow Association leur assurerait aisément le nombre prescrit. De son côté, la Overflow Association ne reste pas inactive ; elle vient de rédiger sur un nouveau plan de drainage un long mémoire qui sera présenté à la prochaine séance du Conseil par un comité qui s'entendra avec le comité de drainage du Conseil.

Le mémoire recommande particulièrement la réparation immédiate des machines de Bienville, tout en avouant que fussent-elles en parfait état elles ne suffiraient pas à assurer le drainage des quartiers avoisinants. On y propose l'achat des chaudières et machines du steamboat Ed. Richardson pour les placer à l'intersection des canaux des rues Broad et Toulouse, faisant ressortir les avantages de cette situation. On propose aussi la construction de roues à auges pour drainer le canal à une profondeur de quatre pieds de la rive, lesquelles pourraient fonctionner en temps d'orage et avec n'importe quel niveau.

En plaçant la pompe d'Orléans à l'intersection de Toulouse et Broad, la profondeur des canaux se maintiendrait à 7 ou huit pieds, ce qui équivaudrait à une économie de $100,000 que l'on dépense annuellement pour le curage des canaux. Le Second et le Troisième Districts seraient reliés à la station de Toulouse par un conduit souterrain passant sous le Vieux Bassin à la rue Broad. On estime à $66,000 la dépense que nécessiteraient l'achat des machines et la construction des bâtiments et à $14,000 l'établissement d'un conduit sous le canal Carondelet.

Le mémoire termine en montrant l'urgence de créer un fonds de réserve pour parer aux nécessités immédiates et imprévues.

On voit que la question passionne très vivement notre population et que celle-ci est anxieuse d'arriver de façon ou d'autre à un prompt dénoûment. On ne saurait trop la féliciter de prendre en main le soin de ses intérêts.

A chacun son bien.—Le surintendant des travaux publics, le Capt. Pierce, a informé hier un nommé Lempke, qui cultive depuis huit ans un lot de terre compris entre les rues Washington, Roman, Derbigny et Thalie, et appartenant à la ville, d'avoir à l'abandonner à bref délai afin qu'il fasse retour à la ville qui s'en servira pour y amonceler les immondices.

Toujours à la recherche.—Le chef Hennessey n'a pas perdu tout espoir d'arrêter le nègre Squire Green, bien qu'il soit revenu hier matin bredouille de Kennerville où il était parti vendredi soir à la demande des détectives Grabert et Littleton qui lui avaient annoncé la présence de l'assassin dans le voisinage de cette station. Toutes les recherches sont restées infructueuses. On pense que Green a cherché refuge dans les marais.

Meeting électoral. — Mercredi prochain aura lieu, au coin des rues Washington et Prytanée, un grand meeting de ratification en faveur de M. Ben. C. Elliott, le candidat choisi comme représentant du 2me district au Congrès. MM. Edwin Booth, E. D. White, l'ex-sénateur Jones et plusieurs autres orateurs prendront la parole.

Arrivé.—Le Col. Geo. Moorman, récemment nommé pour succéder au Col. R. B. Pleasants, marshal des Etats Unis, est arrivé hier matin de Washington et a reçu les félicitations de ses nombreux amis.

Au maire.—Le maire a reçu une communication dans laquelle on se plaint que des enfants montés sur des chevaux se font la course tous les jours rue du Colisée, entre Washington et Jackson, et que des entraîneurs de chevaux se servent aussi de cette rue dont le pavage en gravier sera promptement détérioré si cet abus n'est pas supprimé. En outre, il est à craindre que pour ces enfants une chute sur ce terrain dur soit très-dangereux sinon mortelle. Les agents ont reçu des ordres en conséquence.

Vol.—Vendredi matin, entre 5 et 6 heures, un nommé Chas. Vigues a pénétré au No 109 de la rue Bienville, occupé par un club, et a, avec une audace sans pareille, déménagé une partie du mobilier évalué $40 et se composant d'un portemanteau, une petite table, un bureau, onze chaises et un lot de jetons en ivoire.

Il a chargé le tout sur un wagon et l'a transporté chez M. Jos. Brandysh, brocanteur, au coin des rues Marais et St. Pierre, où tous les meubles ont été trouvés par la police peu après avoir été avertie du vol par M. Alzar, propriétaire du Club.

M. Brandysh a été arrêté. Quant à Vigue, il a réussi à se soustraire aux recherches dirigées contre lui.

L'Election.—On semble prendre beaucoup d'intérêt à la double élection du mois prochain et les électeurs affluent au bureau d'enregistrement pour se faire inscrire. Depuis l'ouverture du bureau, on a déjà inscrit plus de 1,500 votants et l'on a lieu de croire que le nombre des électeurs sera beaucoup plus considérable que ne l'avait laissé espérer tout d'abord l'indifférence dont la population semblait faire preuve.

Eagle Protective B. A.—Le bal annuel de la Eagle Protective B. A. aura lieu samedi prochain, 27 octobre, à la salle de la Parfaite Union. Le comité d'organisation se compose de MM. J. N. Darel, Frank Dune, Chas. Foster, R. Adams, E. Thorengren.

Prix des billets, 50 cents.

La sécheresse. — La sécheresse persiste, au grand désespoir des habitants qui suivent tous les jours avec anxiété le passage régulier de nuages qui s'obstinent à ne pas nous verser leurs bienfaisantes ondées si nécessaires pour abattre la poussière et remplir les citernes qui se vident rapidement.

Jusqu'ici, les personnes qui manquent d'eau complètement sont peu nombreuses et ont la ressource d'en emprunter à des voisins plus heureux ; mais si la sécheresse durait encore une huitaine, le maire serait certainement obligé de donner à la compagnie des eaux d'ouvrir ses bouches d'eau.

Cette disette a donné lieu à un vol d'un nouveau genre à Alger.

Durant la nuit dernière un individu a abattu une partie de la clôture d'une arrière cour, chez M. Loris, rue Barthélemy, entre Villeré et Delaronde, et a emporté le contenu de la citerne jusqu'à la dernière goutte.

Blessé.—Hier matin à 1 heure 30 un enfant de couleur du nom de James Dorsey, âgé de 12 ans, qui stationnait devant la porte de ses parents, rue Howard entre Jackson et Philippe, a été blessé d'un coup de revolver à la main droite par des jeunes gens ivres, nommés Jos. Carvers et George E. Hart. Le blessé a été amené à l'hôpital et les deux ivrognes ont été arrêtés.

Autre vol.—On a volé à M. A. P. Altmeyer qui habite au coin des rues Annonciation et Robin, une chaîne et montre en or et une somme de $80. Le délit a été commis il y a une quinzaine de jours, mais le coupable a été arrêté hier. C'est un nommé Q. S. Drake qui a pour complice un certain M. McNamara qui a été aussi arrêté. Les objets volés ont été retrouvés.

Malade.—Hier soir à 4:30 heures, un nommé Dan Trallman qui habite rue St André No 421 et est employé comme garçon de buvette à bord du steamboat Natchez amarré au pied de la rue Du Calval a été pris d'un malaise subit et son état semblait tellement désespéré qu'on a appelé l'ambulance. A l'arrivée de celle-ci le malade se trouvait mieux aussi n'a-t-il été transporté chez lui.

Explosion.—Hier matin, une chaudière a fait explosion à la plantation Woodland, paroisse Terrebonne, blessant un nommé Wm. Gleary, âgé de 19 ans, qui travaillait dans le voisinage de la machine. Le blessé, qui a été atteint à la tête et à la jambe droite, est arrivé hier soir à 4 heures en ville et a été conduit chez lui, encoignure Joséphine et Remparts.

Paragraphes—Les agents ont tué vendredi matin à 10 heures 15 sur la levée au pied de la rue Commune, un chien qui avait mordu un jeune Italien nommé Frank Chaculo et habitant rue de l'Hopital près Chartres.

—Les agents ont envoyé à l'hôpital un nommé Arthur Chopin trouvé malade hier matin au coin des rues Eveline et Séguin, à Alger.

—On a abattu au No 22 de la rue Villeré, un chien qui avait mordu un nègre du nom de Alex. Reesen.

—Vendredi, au coin des rues Conti et Decatur, un wagon appartenant à Geo. Fitcher a heurté un camion appartenant à M. D. M. Valeton, et a été endommagé pour $2.

Le journal de modes dit : "Improved Standard Patterns", du mois de novembre vient d'être reçu et est en vente au bureau Singer, rue du Canal, 185. Toute personne achetant des patrons pour une somme s'élevant à cinquante sous, recevra, à titre gracieux, un exemplaire du "Standard Fashion Catalogue," valant 20 sous.

Lu sur un album cette pensée d'un esprit fort dont la bourse est faible :

" En ce bas monde, hélas ! il est presque aussi difficile de toucher des revenus que des revenants.

Nous empruntons le mot suivant au livre endiablé que, sous le titre de *Pirouettes*, Coquelin cadet vient de publier.

Des petits garçons, aux Tuileries, jouent aux médecins qui se réunissent pour une consultation. Ils se donnent des titres :

—Toi, tu seras le docteur Tant-Mieux, toi le docteur Tant-Pis, toi le docteur Sans-Pareil.

Le plus petit se présentant :

—Et moi, quel docteur serai-je ?

—Toi, comme tu est le plus mioche, tu seras le docteur Galopin.

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivie de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit : "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit : "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et était souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1 ; six flacons, $5.

PEERLESS DYES Les meilleures. Chez Pharmaciens.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'écusson sur le consulat allemand brisé et jeté dans la rue.

Paris, 20 octobre—L'écusson du consulat allemand au Hâvre a été brisé hier soir et jeté dans la rue.

Le préfet a fait des excuses complètes au consul, et M. Goblet, ministre des affaires étrangères, a aussi présenté ses excuses à l'ambassadeur d'Allemagne de cette ville.

On ignore jusqu'ici quel est le coupable de cet acte.

Rente française.

Paris, 20 octobre — Le trois pour cent est coté à 82 francs 70 centimes.

Mort du Rév. John Black.

Londres, 20 octobre— Le Rév. John Black, secrétaire général de l'Eglise presbytérienne d'Angleterre, vient de mourir.

Le successeur de M. Von Zuleski.

Vienne, 20 octobre—Le comte Baldini succèdera à M. Von Zuleski, comme gouverneur de la Gallicie.

Le Pape et l'Empereur d'Allemagne.

Rome, 20 octobre.—Le Pape a envoyé à l'Empereur d'Allemagne, par l'entremise du baron Von Schloesen, représentant de la Prusse au Vatican, son portrait enrichi de diamants, un prince Henri de Prusse, un camée splendide, entouré de diamants ; au comte Herbert Bismarck, une antique médaille du Jubilé, en or, et aux autres membres de la suite impériale de petites médailles.

Grave accident de chemin de fer. Seize victimes.

Rome, 20 octobre—Un éboulement de terrain a eu lieu à Latenza, Italie. Un train de chemin de fer a été enseveli sous les débris et un certain nombre de personnes ont été tuées. On a retiré six cadavres et l'on a pu sauver dix blessés.

M. Canovas del Castillo assailli par des émeutiers républicains.

Madrid, 20 octobre—Des émeutiers républicains ont assailli hier soir M. Canovas Del Castillo, à Sarragosse et ont lapidé sa maison. L'émeute a duré plusieurs heures—Les gendarmes n'ont pu réussir à disperser les désordres.

Décision du Pape.

Montréal, Can., 20 octobre—On rapporte de source certaine que l'honorable M. Mercier a reçu une communication du cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de la papauté, dans laquelle il est dit que le Pape a donné une résolution définitive relativement à l'allocation de $400,000, votée par la législature pour le règlement de la question de certains biens réclamés par les Jésuites ; que les trois quarts de cette somme retourneront aux Jésuites et l'autre quart au cardinal Taschereau et à l'Université Laval.

Les conséquences de la loi anti-chinoise pour certaines voies ferrées.

New York, 20 octobre—Le bill d'exclusion des Chinois enlèvera quelque revenu aux chemins de fer Michigan Central et Grand Trunk. Comme les deux lignes traversent la frontière canadienne, les Chinois n'osent plus les prendre pour se rendre à l'Ouest.

Quand les Chinois entrent maintenant dans un bureau de chemin de fer, ils exigent des billets pour aller par la voie de Pittsburg. On ne peut leur persuader de prendre une autre route.

Le New York Central, le West Shore et d'autres lignes qui se relient au Grand Trunk perdent le commerce de ce peuple qui suivait généralement cette ligne.

Le Pacific-Canadian expédiait généralement 25 Chinois par jour vers la côte du Pacifique. La nouvelle loi arrête ce commerce, les Chinois s'éloignant le plus qu'ils peuvent de la frontière canadienne, en traversant le continent.

L'empereur Guillaume.

Berlin, 20 octobre—L'empereur Guillaume est attendu demain à la Station Drewitz, près de Potsdam. Lundi est l'anniversaire de la naissance de l'impératrice et la célébration sera des plus simples. Aucune fête publique ne sera donnée.

L'empereur visitera Berlin dans l'après-midi, où il recevra les félicitations des autorités municipales. Mercredi il reprendra son itinéraire, se rendra à Blakenburg, où il doit rencontrer le régent de Brunswick. Il rendra ensuite une visite au prince Bismarck, qui l'accompagnera probablement à Hambourg, où Sa Majesté est attendue le 29 octobre. Après avoir quitté cette dernière ville l'empereur ira à Leipzig, et le 31, du courant il posera la première pierre du palais impérial de justice. Il sera de retour à Berlin dans les premiers jours de novembre, se fera conduire immédiatement au Palais de Marbre où il passera la journée avec sa famille.

Guillaume et le Vatican.

Berlin, 20 octobre.—On admet que l'Empereur a montré beaucoup de tact dans son entrevue avec le Pape et le cardinal Rampolla, secrétaire du Pape ; mais les avis authentiques à Rome, avis qui passent pour véridiques parmi les cléricaux et les catholiques, disent qu'il a déclaré au Pape que l'Allemagne ne pourrait encourager les aspirations du Pape sans mettre en danger l'entente actuelle avec le gouvernement d'Italie.

On tient d'une personne de la suite de l'empereur Guillaume qu'en conversation avec le roi Humbert, en lui parlant de l'insistance qu'avait manifestée le pape, l'empereur a dit qu'il avait eu à détruire ses illusions et qu'il y avait réussi.

Le Vatican ne se tient pas pour battu ; il est toujours actif. Le cardinal Rampolla a non seulement envoyé aux évêques des instructions pour renouveler l'agitation en faveur du Pape, mais il a rédigé un document dans lequel il déclare que Sa Sainteté n'avait consenti à recevoir l'empereur qu'après avoir obtenu une déclaration que sa visite n'impliquait nullement la reconnaissance de l'incorporation de Rome avec l'Italie.

L'archevêque de Cologne a publié une lettre pastorale, adressée aux fidèles, dans laquelle il définit leurs devoirs dans la prochaine élection des membres du Landtag. Il y est dit formellement qu'ils doivent voter pour les candidats qui s'engageront à défendre les droits de l'Eglise.

Il est ordonné au clergé d'intervenir activement dans les contestations électorales et d'user de son influence pour faire élire les hommes qui sont résolus à rendre à Dieu ce qui est dû à Dieu.

La colère des cléricaux retombe sur le cardinal Galimberti, nonce du Pape à Vienne ; on l'accuse de s'être laissé duper par le prince Bismarck dans les négociations relatives à la réception du Pape à Rome.

Visite du Czar à Berlin.—Les projets de voyage de Guillaume II.

Berlin, 20 octobre— L'empereur retournera à Berlin après sa visite à Leipsic, au commencement de novembre ; il assistera à l'ouverture du nouveau Landtag. Il recevra plus tard le Czar, le 10 décembre.

La famille impériale russe passera par Berlin à cette date pour rendre à l'empereur Guillaume sa visite.

Le Czar et sa famille visiteront Copenhague, où ils assisteront à la célébration de l'anniversaire d'argent de l'élévation au trône du roi Christian de Danemark.

Les préparatifs pour recevoir l'Empereur Guillaume à Windsor ont été abandonnés. Ce dernier compte faire un voyage à Lisbonne pendant l'hiver et delà se rendre à Madrid.

La décision à cet égard n'est pas encore bien arrêtée ; mais on a fait savoir à Madrid qu'il avait l'intention de visiter la cour espagnole. Sa réception à Bruxelles aura lieu au commencement du printemps et achèvera sa tournée parmi les cours du continent. La cour anglaise continue à être excommuniée.

Les Berlinois s'attendent à passer un hiver bien triste. La cour est encore en deuil et les premières familles sont absentes. On appelle maintenant l'empereur "Wilhelm anz wartige." Il est absorbé complètement par les travaux et les voyages.

On affirme que le roi Humbert visitera Berlin au printemps. Il est évident que le voyage à Rome a détruit toutes les espérances du Vatican.

La presse semi officielle affecte de n'en pas parler.

Les accusations contre le Dr Mackenzie par les médecins allemands.

Berlin, 20 octobre.—La discussion à propos du livre du Dr Mackenzie jette de plus en plus de discrédit sur le docteur anglais ; même le *Vossiche Zeitung*, radical, qui avait été son défenseur jusqu'ici, l'abandonne depuis l'apparition du rapport officiel du professeur Virchow et du Dr Walderver, sur le résultat de l'autopsie du corps de l'empereur Frédéric.

La déclaration du Prof Virchow, dans la *Vossiche Zeitung*, accuse de plus les Drs Mackenzie et Hovel de ne s'être pas rendus à sa demande de faire une exacte description des parties affectées, d'où avaient été tirées les matières soumises à l'analyse ; il le soupçonne d'avoir fait son possible pour mystifier les docteurs allemands.

Dans une réunion de la Société médicale, jeudi soir, les membres ont discuté et approuvé un rapport qui accuse positivement le Dr Mackenzie d'avoir dénaturé les secrets révélés par l'autopsie et altéré la vérité.

Le Prof Virchow affirme maintenant que les matières soumises à l'analyse du microscope ont été prises dans les cordes vocales et non au siège même de la maladie.

Le public croit maintenant que le Dr Mackenzie est un habile charlatan et qu'il était l'instrument d'une porte de complot pour prolonger la vie de Frédéric jusqu'à ce que ce dernier pût monter sur le trône.

Le public, du reste, commence à se désintéresser de ces querelles médicales. La Société médicale a exprimé le désir que le gouvernement laissât circuler librement le livre du Dr Mackenzie, attendu que l'interdiction seule le ferait rechercher de tous les curieux.

L'ex-impératrice Victoria impliquée dans les affaires Mackenzie et Geffcken.

Berlin, 20 octobre—La cour et le monde politique sont très excités. L'ex-impératrice est impliquée dans les affaires Mackenzie et Geffcken.

Spearman, l'éditeur qui a publié la traduction allemande du livre de Mackenzie, a fait à la police une déposition écrite suivant laquelle l'ex-impératrice aurait revisé le livre et l'aurait accepté comme véridique.

La défense de Geffcken déclare aussi que l'impératrice connaissait son intention de publier les extraits du journal de l'empereur défunt et l'on regarde le fait comme probable.

Les amis de Frédéric espèrent que la réputation de l'ex-impératrice sortira triomphante de l'instruction du procès.

Le ministre Friedberg, qui est resté un ami ardent de l'ex impératrice, désire donner sa démission, mais il restera à son poste, à la prière de cette dernière.

La presse semi-officielle a annoncé sa retraite et son remplacement par le secrétaire Schelling.

La *Gazette de Cologne* admet le dévouement de M. Friedberg pour l'impératrice, mais il nie que M. de Bismarck demande son renvoi.

Le groupe qui entoure le Docteur gagne chaque jour en force, et l'on croit qu'il arrivera à faire abandonner les poursuites contre Geffcken.

L'accusation qui pèse contre lui est maintenant définie. C'est la trahison et la divulgation de documents d'Etat. La moindre peine possible serait deux ans de servitude pénale.

Guillaume semble désireux d'arrêter cette affaire.

Fièvre jaune.

Decatur, Ala., 20 octobre—Deux nouveaux cas, pas de décès.

Gainesville, Fla., 20 octobre—Un seul nouveau cas.

Fernandina, Fla., 20 octobre—Dix-neuf nouveaux cas.

Le Rév. J. D. O'Conner.

Columbia, C. S., 20 octobre—Le bruit court que le Rév. J. D. O'Conner, natif de cette ville et président du Collège Américain à Rome, a été nommé évêque de Richmond, Va.

Un télescope gigantesque.

Chicago, 20 octobre—Une dépêche de Los Angeles, Californie, dit : Des négociations sont entamées entre le président de l'Université de la Californie du Sud et Alva Clarke, de Cambridge, en vue de la construction d'une lentille de 42 pouces pour le plus grand télescope du monde qui sera érigé sur des montagnes escarpées, près de Los Angeles.

M. Clarke croit pouvoir fabriquer un verre semblable en cinq ans, pour la somme de $100,000.

Il aura huit pouces de plus que le télescope de Lick et rapprochera la lune à 60 milles de la terre.

L'Université désire obtenir la coopération du Howard dans les recherches astronomiques. L'Université a un grand domaine et la population des environs est fière de posséder le plus grand télescope du monde.

Le fonds du procès Parnell.

Chicago, 19 octobre—Une dépêche de Detroit, Michigan, dit : Le Rév. Dr Chs. O'Reilly dit que le fonds des dépenses pour la défense de Parnell, dont il est le secrétaire en Amérique, grossit rapidement ; il suffira, suivant lui, pour défrayer les avances nécessaires.

"Jusqu'à présent, poursuit le docteur, "j'ai reçu plusieurs milliers de dollars de différentes sources. Le mouvement est à peine commencé et il y a un nombre considérable de souscriptions qui ne sont pas encore arrivées. Les Canadiens sont de beaucoup en avance sur les Américains."

—Que peut bien coûter un procès comme celui-là, entre Parnell et le *Times* ?

—La dépense pourra s'élever pour M. Parnell à $200,000. C'est au bas mot ce que nous avons calculé, a répondu le Dr O'Reilly."

Encore une affaire chinoise.

Tacoma, Wyoming, 20 octobre—Une affaire singulière vient d'être soulevée à propos de la loi qui restreint l'immigration des Chinois.

Le steamer Ancon a amené d'Alaska 29 Chinois qui y avaient été employés dans des fabriques de conserves.

Le steamer n'a touché aucun port avant d'arriver à Townsend. Mais, là, les autorités ont refusé aux Chinois la permission de descendre à terre, sous prétexte qu'ils avaient passé par les eaux britanniques, en passant le détroit, elles concluaient que les Chinois avaient quitté le territoire des Etats-Unis.

Elles ont télégraphié à Washington pour avoir l'avis du cabinet. En attendant l'*Ancon* est arrivé jusqu'à notre port ; les officiers du navire ont eu recours à un avocat, qui a demandé un writ d'habeas corpus. L'affaire sera appelée demain.

Cette affaire excite vivement l'intérêt. L'avocat J. M. Ashton, un des avocats de la cause, dit que le fait seul que ces Chinois ont quitté un port américain et sont venus pour débarquer dans un autre port américain, sans s'arrêter dans aucun autre port étranger, prouve qu'ils ont le droit de débarquer.

Les détroits sont une voie internationale. Le fait que le navire a traversé le territoire américain n'affecte nullement les droits des Chinois. Si la cour le désire, on les reconduira à Townsend. Le capitaine dit que le retard lui coûte déjà $5000.

Ajournement du Sénat.

Washington, D. C., 20 octobre.—Le Sénat s'est ajourné *sine die*.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, D. C., 20 octobre—Les sénateurs suivants étaient présents aujourd'hui à l'appel du rôle : MM. Ingalls, Allison, Cockrell, Mitchell, Paddock, Saulsbury, Teller, Reagan, Sawyer et Blackburn.

Sur motion de M. Allison, un comité composé de MM. Allison et Saulsbury est nommé, chargé, conjointement avec le comité de la Chambre, de se rendre auprès du Président afin de l'informer que le Congrès, ayant terminé ses travaux, est prêt à s'ajourner à 1 heure.

Le dernier bill de la session actuelle a été présenté par M. Mitchell. Il propose un amendement à la Constitution, aux termes duquel l'élection des sénateurs des Etats-Unis serait faite directement par le peuple. Référé.

Chambre.

Washington, 20 octobre—Quand la Chambre s'est réunie ce matin à 11 heures, dernier jour de la session la plus longue dans les annales du Congrès, l'Orateur, et quinze membres seulement étaient présents.

Sur la motion de M. E. B. Taylor, de l'Ohio, une résolution conjointe a été adoptée, donnant l'autorisation de laisser les objets prêtés par le gouvernement figurer au Centennial Exposition de Cincinnati jusqu'au 17 novembre.

Conformément à la résolution adoptée sur la motion de M. McMillan, du Tennessee, l'Orateur a nommé MM. McMillan, du Tennessee, Clements de la Georgie et Ryan, du Kansas, membres du comité de la Chambre, chargé de se rendre auprès du Président, pour l'informer que le Congrès est prêt à s'ajourner et lui demander s'il n'a pas d'autres communications à envoyer aux Chambres.

Un recès a été pris, en conséquence, jusqu'à midi et demi.

Sénat.—Clôture de la session.

Quelques minutes avant 1 heure, un Message du Président a annoncé qu'il avait approuvé le bill des allocations diverses du Sénat et les résolutions conjointes.

Quelques minutes après survint l'incident final de la session, l'allocution d'adieu du Président par intérim, M. Ingalls.

M. Ingalls s'est exprimé ainsi :

"Sénateurs,—La reconnaissance, d'un côté, me pousse, l'usage, de l'autre, me permet de retarder un instant notre séparation pour vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait, de la confiance que vous m'avez témoignée. Mais la justice me force à déclarer que si j'ai réussi à m'acquitter convenablement de fonctions aussi délicates qu'importantes, si l'ordre a été maintenu, si les lois ont été administrées, si la transaction des affaires a eu lieu sans entrave, tout cela est dû à votre constante et cordiale coopération. Sans ce puissant appui l'homme le plus habile échouerait.

Avec cette aide, le président le plus médiocre ne pourrait faillir à sa tâche. C'est la plus longue session qu'ait eue le sénat, depuis la fondation de notre gouvernement. Confiant dans celui qui, de là haut, contrôle les destinées des nations et la fortune des particuliers, et espérant que, pendant la courte suspension de vos travaux, il continuera à verser ses bienfaits sur chacun de vous en particulier, sur vos familles, sur les Etats dont vous êtes les dignes représentants, sur le pays dont vous êtes les citoyens, je déclare que le Sénat est ajourné indéfiniment.

Cette allocution a été chaleureusement applaudie par les sénateurs et par la foule qui remplissait les galeries.

Nominations rejetées et non confirmées.

Washington, 20 oct.—Henry C. Hodges, assistant quartier-maître général ; G. H. Weeks, député quartier maître général ; John C Forsythe, assistant quartier maître général, Samuel S. Bigelow, avocat de district des Etats Unis pour le district du New Jersey ; Geo. E. Macalem, maître de poste à West Point, N. Y.

Le colonel Southmayd.

Washington, 20 octobre.—Le colonel Southmayd, de l'Association de la Croix Rouge, qui était parti de la Nouvelle-Orléans pour Jacksonville, a transmis son rapport au président de la dite Association. Il dit qu'à son arrivée à Jacksonville il s'est mis à la disposition du Dr Neil Mitchell, qui, du reste, l'a reçu très cordialement. Il a offert ses services au Comité Exécutif, mais ils ont été refusés jusqu'à la date du 18 septembre.

Le colonel fait allusion aux diverses accusations dirigées contre lui par des correspondants et ajoute : "Il était évident qu'on ne voulait pas de moi à Jacksonville. Le Col. Daniel était très tenu de ce qui avait paru dans les journaux, et a parlé de l'estime qu'il entretenait pour moi, personnellement." Le 23 septembre le Col. Southmayd a reçu un télégramme du président de l'Association qui lui annonçait que son départ de Jacksonville était demandé par le praticien en chef de l'endroit, et il est parti immédiatement pour le Camp Perry.

Le Président Cleveland.

Washington, 20 octobre—Le Président Cleveland passera en revue la parade des hommes d'affaires à New York, samedi soir.

Résolution adoptée par le Conseil de Ville de Jacksonville.—Bulletin officiel.

Jacksonville, Fle., 20 octobre.—Le Conseil de Ville a adopté aujourd'hui une résolution qui donne plein pouvoir au Docteur Porter, agent du gouvernement, d'empêcher, si bon lui semble, les réfugiés de rentrer dans la ville, et d'agir librement en ce qui concerne les fumigations, désinfections, etc.

Bulletin officiel pour les dernières 24 heures finissant ce soir à 6 heures : nouveaux cas 50—décès 1. Nombre total de cas jusqu'à cette date 3709. Décès 327.

New York, 20 octobre.—Voici le rapport hebdomadaire des banques :

Réserve augmentation	$6,586,175
Prêts diminution	3,180,100
Espèces augmentation	9,241,300
Legal Tenders diminution	752,200
Dépôts, augmentation	7,414,500
Circulation diminution	28,600
Les banques ont maintenant	16,730,625

en plus de la règle de 25 pour cent.

Le journal de modes dit : "Improved Standard Patterns" du mois de novembre vient d'être reçu et est en vente au bureau Singer, rue du Canal 185. Toute personne achetant des patrons pour une somme s'élevant à cinquante sous, recevra à titre gracieux, un exemplaire du "Standard Fashion Catalogue," valant 20 sous.

Au ministère de l'intérieur :

—Quels sont vos titres à la décoration ouvrière ?

—Trente ans, concierge au même endroit. Jamais aucune discussion avec les locataires.

—Votre adresse ?

—Je suis le concierge du cimetière.

A la campagne, après dîner.

—Voyons, insiste galamment un invité. Mlle Sélikette nous chantera bien un de ces petits airs.....

—Non, non, interrompt un intime, ne réveillez pas le chat qui dort !

S.S.S.

FRED'S MILL, TEXAS, [illegible].—The Swift Specific Co., Atlanta, Ga.—Messieurs : Un de mes enfants a souffert deux ans de rhumatismes et de furoncles. Nous désespérions de la guérir. Enfin après quelques bouteilles de votre remède elle est revenue à la santé. C'est maintenant une belle enfant de [illegible] ans, fraîche comme une rose. Un autre de mes enfants qui vient d'être atteint du même mal, prend maintenant le S. S. S., et je compte sur une prompte guérison.
N. C. WAGGONER.

RICH HILL, MO., 9 Juillet 1888.—The Swift Specific Co., Ga.—Messieurs : Ma petite fille (3 semaines) avait la tête couverte d'Eczéma. Après plusieurs remèdes sans résultat, nous lui donnâmes du S. S. S. Après la première bouteille le mieux se manifestait déjà ; après six bouteilles la guérison était complète. Elle a maintenant une chevelure abondante et c'est une enfant saine et robuste. Agréez, etc.
H. T. SHOBE.

CHATTANOOGA, TENN., 27 Juin 1888.—The Swift Specific Co., Atlanta, Ga.—Messieurs : En 1886 je contractai un empoisonnement du sang. Après plusieurs mois de traitement j'allai à [illegible] rab Orchard Springs, sur l'avis de mon médecin. Je croyais être guéri, mais le printemps suivant j'avais la figure et le corps couverts de boutons qui devinrent bientôt des ulcères purulents. On me persuada de faire usage du S. S. S., et le mieux se manifesta, lentement d'abord, puis rapidement, si bien que maintenant ma guérison est complète, et je m'empresse de déclarer que c'est à votre remède que je la dois. Agréez, etc.
HARDY M. BURT,
24 West 9th St.

HOMER, LA., 25 Mai 1888.—The Swift Specific Co., Atlanta.—Messieurs : Il y a deux ans ma santé était si délabrée que je désespérais de la guérir. Aucun remède ne me soulageait. Mes amis me persuadèrent d'essayer de votre remède, je le fis sans y avoir confiance. Après l'avoir pris régulièrement, je vis revenir ma santé et mes forces. Je déclare donc ici que le S. S. S. seul a opéré ma guérison. Je ne puis trop le recommander comme tonique. Pour la débilité générale c'est un spécifique.
W. F. BRIDGES, J. P.

HOMER, LA.—Je connais Mr W. F. Bridges et j'affirme la vérité des déclarations.
JOSEPH SHELTON, pharmacien.

Traité des Maladies du Sang et de la Peau envoyé *franco* sur demande.
THE SWIFT SPECIFIC CO.,
Drawer 3, Atlanta, Ga.

PAS UN BOUTON EN LUI MAINTENANT.

Très malade avec l'Eczema. Tous les cheveux partis. Le cuir chevelu couvert d'éruptions. Ses Pimples ... que ses cheveux ne pousseraient jamais. Guéri par les Remèdes Cuticura. Les cheveux splendides et pas un bouton sur lui.

Je ne puis dire assez pour faire l'éloge des REMÈDES CUTICURA. Mon garçon, à l'âge d'un an était si souffrant d'un eczema qu'il a perdu tous ses cheveux. Son cuir chevelu était couvert d'éruptions que les médecins appelaient de la teigne, et que ses cheveux ne pousseraient plus. Désespérant d'une cure par les médecins, j'ai commencé l'usage des REMÈDES CUTICURA, et je suis heureux de pouvoir dire que ceux-ci ont eu un résultat des plus heureux. Ses cheveux sont maintenant magnifiques, et il n'a pas un bouton. Je recommande les REMÈDES CUTICURA aux mères comme étant le plus prompt, le plus économique, et le plus sûr guérison pour toutes les maladies de peau des enfants, et crois que toutes les mères qui ont un enfant malade me remercieront pour avoir agi ainsi.

MRS M. E. WOODSUM, Norway, Me.

Un mal de huit ans provenant d'une Fièvre, guéri.

Je dois vous envoyer les remerciements d'un de mes clients, qui a été guéri en faisant usage des REMÈDES CUTICURA, d'un ancien mal causé par une longue maladie ou fièvre, il y a de cela huit ans. Celui-ci était tellement mauvais qu'il craignait d'être obligé de se faire amputer la jambe, mais il est heureux de dire qu'il est actuellement bien—aussi ferme qu'une plastre. Il me prie d'user de son nom, lequel est H. H. CASON, négociant en cette ville.

JOHN V. MINOR, Pharmacien,
Gainesboro, Tenn.

Affreuse maladie du cuir chevelu guérie.

Il y a quelques semaines de cela ma femme souffrait beaucoup d'une maladie cutanée du cuir chevelu et n'a reçu de soulagement avec les divers remèdes dont elle a fait usage que lorsqu'elle s'est servie du CUTICURA. La maladie a cédé promptement à ce traitement, et en peu de temps elle était entièrement bien. La maladie n'est pas revenue, et le CUTICURA est classé No 1 dans notre estimation pour les maladies de peau.

Rév. J. PRESSLEY BARRETT, D. D.,
Raleigh, Caroline du Nord.

Boutons jusqu'aux scrofules guéries.

Le CUTICURA, la grande cure de la peau, et le SAVON CUTICURA, qui est la préparation vient de la peau extérieurement et le CUTICURA RESOLVENT, le nouveau purificateur du sang, intérieurement, sont une cure positive pour toutes les formes de maladies de peau et du sang, des boutons aux scrofules.

Vendus partout. Prix CUTICURA, 50c. SAVON, 25c. RESOLVENT, $1. Préparés par la POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., Boston, Mass. Demandez pour "Comment Guérir les Maladies de Peau," 64 pages, 50 illustrations et 100 attestations.

ENFANTS Conservation et embellissement de leur peau de leur cuir chevelu par l'usage du SAVON MEDICINAL CUTICURA.

Dangers de Catarrhe.

Echapper aux dangers de la suffocation quand on est couché, respirer librement, dormir profondément avec calme ; se lever, frais, dispos le cerveau libre actif dégagé de tout malaise de tout douleur, avoir l'assurance qu'aucune matière empoisonnée putride ne viciela respiration [illegible] délicats organes de l'odorat, du goût, de l'ouïe, avoir la sensation que le système n'absorbe point par le véhicule de ses veines et artères le poison qui doit infailliblement ruiner la santé, la détruire voilà à coup sûr des jouissances humaines au-dessus de toutes les autres. Le désir de tous malades doit être de se rendre accessible à ces affections. Néanmoins ceux qu'on essaye de bien des remèdes, bien des médecins désespèrent du soulagement ou de la guérison.

Le SAVON et la RADICAL CURE arrête le Catarrhe à tout ses phases, depuis le simple rhume de cerveau jusqu'aux périodes les plus repoussantes et les plus dangereuses. C'est la une [illegible] Elle est [illegible] économique.

Une bouteille de SANFORD'S RADICAL CURE, [illegible] boîte de [illegible] RADICAL [illegible], le tout sous une seule enveloppe [illegible]. Prix $1.00.
POTTER DRUG & CHEMICAL CO., Boston.

Plus de Rhumatismes en moi.

ET CELA EN UNE MINUTE.

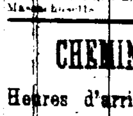

L'Emplâtre Guérisseur Cuticura fait disparaître les Douleurs Rhumatismales, Sciatiques, Soudaines Aiguës, Nerveuses, les Névralgies et Faiblesses. C'est le premier et le seul emplâtre qui supprime la douleur. Il est nouveau, original, instantané, infaillible et sûr—toute sécurité. C'est le meilleur Antidote des Douleurs Inflammatoires et Faiblesses. Il est le remède [illegible] de la Chine. En vente chez tous les droguistes, à 25 cents; [illegible] POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., Boston, Mass.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 3 Lim. Ex.	7.55 am	No 4 Fast Mail	7.00 am
No 1 [illegible]	8.05 am	No 6 [illegible]	12.40 am
No 1 Fast Mail	7.20 pm	No 2 Lim. Ex.	2.00 pm
No 7 Sund Exc	9.25 pm	No 8 Sund Exc	7.25 am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.		Départ.	
No 1 Passen.	11.00 pm	No 2 Passen.	9.15 am
No 3 Chic and	[illegible]	No 4 St Louis	[illegible]
N. O. Lim.	7.30 am	and Chic Ex.	5.30 pm
Sunday Ex.	8.45 pm	Sunday Ex.	7.30 am

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.		Départ.	
No 52 California Express	7.00 pm	No 51 California Express	8.35 am
No [illegible] A. B. R. Local	10.00 am	No 53 B. R. Local	3.50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1 Limited	11.00 am	No 2 Limited	3.35 pm
No 5 Fast line	6.30 am	No 6 Fast line	9.00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

Arrivée.		Départ.	
No 1	9.00 am	No 2	5.00 pm
No 3	6.25 pm	No 4	9.00 am
No 5	10.00 am	No 6	3.45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

Arrivée.		Départ.	
No 19 Califor.	9.35 pm	No 20 Califor.	11.00 am
No 17 Local	6.55 am	No 18 Local	7.20 pm

NEW ORLEANS AND GULF ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche. Tous les jours excepté le dimanche.
[illegible] 4.00 p.m. 4.50 pm | Pointe à la Hache : 6.30 am 5.00 p m
[illegible] seulement— Shell Beach 9.30 am
10.10 a m 8.10 pm | Dimanche seulement 5.00 am 4.00 pm

EAST LOUISIANA R R.
ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée 7.00 pm | Départ 7.30 am
Le mercredi.
Arrivée 7.40 pm | Départ 7.50 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée 8.30 am | Départ 4.00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

LUNDI 22 OCTOBRE 1888.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 p m
Atchafalaya—HORNET, à 5 p m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 m
Pont Hommes—FANCHON, à 12 m
Alabama Landing—MABEL COMEAUX, à 12 m
Bayou Sœurs—MAUD M FISH, à 11 a m
Bayou Sœurs—ALVIN, à 11 a m

MARDI, 23 OCTOBRE 1888.

Cincinnati—GUIDING STAR, à 5 p m
Greenville—PARGOUD, à 5 p m
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 m
Bayou Sœurs—NEPTUNE, à 11 a m

Fleuve et rivières.

Caire, 20 octobre—Le fleuve a 6 pieds 5 pouces et monte. Temps clair et frais. Arrivé Republic de St Louis à 5 p m. Départ Republic pour Natchez à 2 p. m.

Cincinnati, 20 octobre—La rivière a 22 pieds 9 pouces et monte. Temps frais et couvert. Départ Ohio pour Memphis. T P Schenck pour la Nlle-Orléans.

Memphis, 20 octobre—Le fleuve a monté de 2 pouces. Temps clair et frais. Arrivé Buckeye State de Cincinnati. Départ City of Monroe pour Natchez 6 p m. Future City pour la Nlle Orléans, Golden Rule pour la Nlle-Orléans 3 p m, Paris C Brown pour la Nlle Orléans 4 p m.

Louisville, 20 octobre—La rivière monte—3 pieds 4 pouces dans le canal, 7 pieds [illegible] pouces aux chutes. Temps clair et frais.

Evansville, 20 octobre—La rivière a 9 pieds [illegible] pouces et monte.

Les Passes

Port Eads, 20 oct 6 p m—Vent du sud-ouest. Arrivés, à 10 heures hier soir, steamship anglais Rochdale, capitaine Tindall, de Londres, hier soir, steamship City of Dallas, capitaine Read, de Puerto Cortez via Livingston et Belize, Honduras ; à 10 a m, steamship anglais Captain, capitaine Parks, de Vera Cruz ; aut[illegible] ; barque italienne Michele, capitaine Ambrosano, de Cadix via Montevideo.

Départs : steamships El Monte pour New York ; Saint Asaph pour le Havre, Marian pour Honduras.

Marchés.

Paris, 20 octobre—Les rentes 3 pour cent : 82 francs 70c.

Liverpool, 20 octobre.—Coton—Stable avec moyenne demande.

Ventes 10,000 balles, y compris 1,000 pour la spéculation et l'exportation, et 8,100 balles coton américain.

Au cercle :

—Mon cher, je suis furieux contre mon propriétaire.

—Il ne veut pas vous faire de réparations ?

—Au contraire, c'est un maçon retiré qui a la nostalgie de la truelle, il m'en fait trop !

En cour d'assises.

On juge un paysan qui a tué père et mère. Il s'attend à une condamnation capitale. Pas du tout : il en est quitte pour vingt ans de travaux forcés !

L'accusé, avec émotion, aux jurés et aux juges :

—Merci, messieurs ! Dieu vous le rende !

Deux huissiers de la chambre des députés, mélancoliques et philosophes.

—Qu'est-ce que tu en penses ?

—Peuh ! Quand on crie si fort contre les vendus, on a l'air de regretter de n'avoir pas été acheté !

L'Eglise et [illegible]

"M. Andrieux [illegible] l'indiscrétion, [illegible] octobre dans [illegible] où l'on discute [illegible] concordataires [illegible] demander au [illegible] des cultes [illegible] dans l'étude [illegible] ment au pouvoir [illegible] tion de l'Eglise [illegible]

"M. Ferron [illegible] vaguement [illegible] n'est pas [illegible] de l'Eglise [illegible] son idéal [illegible]

[illegible]

Le Baron Rapinau [illegible], à un vieux [illegible]

—Il y a [illegible] mandes l'aumône, [illegible]

—Quarante ans.

—Alors, il paraît [illegible] bon, dit le baron ! [illegible]

Et il poursuit son [illegible]